



Royaume du Maroc
Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle,
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Allocution de Monsieur le Ministre à l'Occasion de la

*Cérémonie Officielle de Remise des
Diplômes de Fin d'Etudes Secondaires
des Premiers Lauréats
De l'Ecole Belge de Casablanca*

Le 27 Juin 2019 à Casablanca

**Monsieur le Délégué Général de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Au Maroc,**

Madame le Chef d'Etablissement de l'Ecole Belge de Casablanca,

**Mesdames et Messieurs les Enseignants et les cadres de l'école
belge de Casablanca,**

Chers parents,

Chers élèves,

Les cérémonies de remises de diplôme sont toujours de grands moments d'émotion, de joie et de partage, c'est pourquoi je suis très heureux de me trouver parmi vous à l'occasion de cette Cérémonie Officielle dédiée aux Premiers Lauréats de l'Ecole Belge de Casablanca.

Mais cet évènement qui nous réunit aujourd'hui, bien au-delà de sa dimension académique de remise de diplômes et de récompense des efforts des élèves, a également le mérite de mettre en exergue l'excellence des relations de coopération qui lient le Maroc et la Belgique, comme en témoigne d'ailleurs la récente visite au Maroc de la Princesse Astrid, qui représentait le Roi Philippe de Belgique, à l'inauguration du Forum belgo-marocain marquant le lancement d'une mission économique baptisée "Doing business in Morocco".

La Belgique incarne déjà un partenaire très privilégié de coopération pour notre pays, puisqu'elle intervient, outre les domaines académiques d'éducation, de formation et de recherche, dans le domaine économique bien sûr, mais également en matière d'eau et d'assainissement, d'agriculture, de promotion des droits des femmes et des enfants, de la gestion de la question migratoire, de développement, de l'appui à l'entrepreneuriat féminin, ou encore de renforcement des compétences de l'Administration publique au service du citoyen.

Et notre pays, le Maroc, ne peut que se réjouir du fait que ce partenariat ait été renforcé en 2016, lors de la 19ème Commission mixte belgo-marocaine, pour une durée de 4 ans, sur des niches parfaitement définies, et axées sur le transfert de connaissances, de savoir-faire et de technologies.

16 millions d'euros ont été investis dans ce cadre, preuve, s'il en faut, que la Belgique ne ménage pas ses efforts pour accompagner notre pays dans ses efforts pour atteindre ses objectifs de Développement Durable de 2030.

Je ne saurais omettre de préciser d'ailleurs, que la survie de la filière du palmier dattier au Maroc doit beaucoup à cette coopération, puisque la Belgique a consenti des investissements financiers très conséquents dans le cadre d'un projet d'appui à cette filière au niveau des oasis marocaines.

De même, en Novembre dernier nous avons eu le plaisir d'accueillir le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et des Médias, également Vice-Président du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'occasion de la « Première édition du Forum académique Maroc- Wallonie- Bruxelles », sous le thème « Perspectives d'un Partenariat Académique Renforcé et Novateur ».

Au cours de cette rencontre, à laquelle ont assistés tous les recteurs des universités privées wallonnes, le Maroc et la Fédération Wallonie-Bruxelles ont convenu de mettre en place un nouveau programme de coopération pour les années 2018-2022, dans l'objectif d'ouvrir de nouvelles perspectives de partenariat académique et scientifique entre les deux parties, notamment dans les domaines prioritaires et d'intérêt commun.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous pouvez le constater, les relations liant le Maroc et la Belgique sont au beau fixe.

Mais il ne tient qu'à nous de faire en sorte qu'elles transcendent davantage le volet économique et social pour ériger un véritable espace de dialogue entre les cultures, car nous connaissons tous l'importance et le poids de la communauté marocaine en Belgique,

et nos pays appartiennent tous deux à la communauté de la Francophonie.

Le Maroc et la Belgique ont en commun les valeurs inhérentes au dialogue et à la tolérance, et sont pleinement conscients des richesses que constitue la diversité des cultures, j'en veux pour preuve l'excellente coopération qui unit nos deux pays sur le plan sécuritaire. Un bel exemple de solidarité face à la montée de l'extrémisme et de la radicalisation.

Le Maroc possède en effet une tradition ancestrale d'ouverture, de tolérance et de mixité, vestige d'une longue histoire de croisement des cultures, des ethnies et des religions, de conquêtes et de colonisations.

Cette tradition d'ouverture se manifeste également dans la diversification que notre pays a veillé à introduire dans son offre éducative afin de promouvoir cette multiculturalité qui nous est chère puisqu'elle a présidé, au cours des siècles, à l'édification de notre nation.

Voilà pourquoi nous accueillons aujourd'hui sur le sol marocain 59 établissements scolaires étrangers de 6 nationalités différentes, et nous envisageons d'accueillir, dès la rentrée prochaine, et la rentrée suivante une école britannique puis une canadienne.

Car bien qu'ils soient fortement attachés à leurs traditions et à leur richissime patrimoine culturel, les Marocains n'en demeurent pas moins ouverts sur le monde et épris de modernité, et cette diversification de notre offre éducative est là pour répondre à leur demande, ainsi qu'à la demande des étrangers installés au Maroc.

Et si les marocains sont si nombreux à vouloir inscrire leurs enfants dans des établissements étrangers, ce n'est pas plus pour la qualité de l'enseignement qui y est dispensé que pour les imprégner de cette part d'ouverture sur d'autres langues, d'autres cultures, d'autres modes de pensées, dont on sait qu'elle reste la voie royale afin de les préparer à devenir demain de vrais citoyens du monde.

Mesdames et Messieurs,

Les écoles belges du Maroc, qui accueillent majoritairement des élèves marocains mais aussi 19 nationalités étrangères et dispensant le programme d'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, sont certes assez récentes, comparées aux écoles Françaises, Espagnoles ou américaines, puisqu'elles sont régies par un accord de partenariat entre les Gouvernements du Royaume du Maroc et la Fédération Wallonie-Bruxelles qui ne remonte qu'à 2014.

Il ne fait cependant aucun doute qu'elles sont appelées à se développer et à connaître un succès florissant, comme en témoigne d'ailleurs l'ouverture du 2^{ème} établissement Belge à la dernière rentrée scolaire, à Rabat.

En effet, le système éducatif belge est un système d'excellence, qui a été classé par l'étude de l'OCDE « Regards sur l'éducation » de 2016 3^{ème} meilleur système éducatif en matière d'efficacité parmi les 35 pays de l'OCDE, un score bien plus élevé que la moyenne mondiale, qui revient à l'excellence de ses enseignants et à la flexibilité de son système éducatif. En outre, les résultats du test PISA 2015 classaient la Belgique dans le top 20 sur 70 pays.

Et si le rapport de l'OCDE plébiscite la flexibilité ce système éducatif belge, c'est parce que la liberté d'enseigner est un principe fondamental en Belgique, qui explique pourquoi les écoles belges présentent d'importantes disparités entre elles sans pour autant que cela nuise à leur qualité d'enseignement.

Car un peu à l'image du Maroc, la Belgique possède plusieurs langues officielles. C'est là un grand point commun entre ce pays et le nôtre, qui se répercute forcément sur nos systèmes éducatifs.

Mais tandis qu'au Maroc la question semble sujette à polémique, en Belgique, la grande flexibilité fait que les cours sont dispensés en néerlandais, en français ou en allemand, laissant ainsi une autonomie totale dans le choix des langues d'enseignement aux parent et aux élèves, comme dans la région de Bruxelles Capitale, où la langue d'enseignement choisie peut-être le français ou le néerlandais.

Flexibilité également dans la gouvernance des établissements, puisqu'en Belgique ces derniers sont totalement dirigés par les PO (Pouvoirs organisateurs) qui peuvent être des personnes physiques ou morales, privées ou institutionnelles, et qui sont totalement souverains dans leur gouvernance et leur prise de décision.

D'ailleurs ici même au Maroc, ce sont des acteurs privés nationaux qui ont eu l'initiative d'ouvrir des écoles belges au Maroc.

Toutes ces raisons font que notre pays ne peut qu'être fier et honoré d'accueillir sur son sol des écoles d'une telle qualité, dont l'excellence pédagogique n'est plus à démontrer.

Mesdames et Messieurs,

Je ne voudrais pas être long en ce jour qui doit être consacré à la joie et à la célébration.

Aussi je terminerai en félicitant chaleureusement cette première promotion de lauréats des écoles belges marocaines, en espérant qu'ils sont pleinement conscients de cet immense privilège qu'ils ont eu d'avoir pu s'ouvrir à une autre culture que la leur, dans l'harmonie et la bienveillance les plus totales.

A tous, je souhaite succès et réussite dans la poursuite de leurs études, et je partage aujourd'hui la joie de leurs parents et celle de leurs enseignants.

Merci pour votre attention.